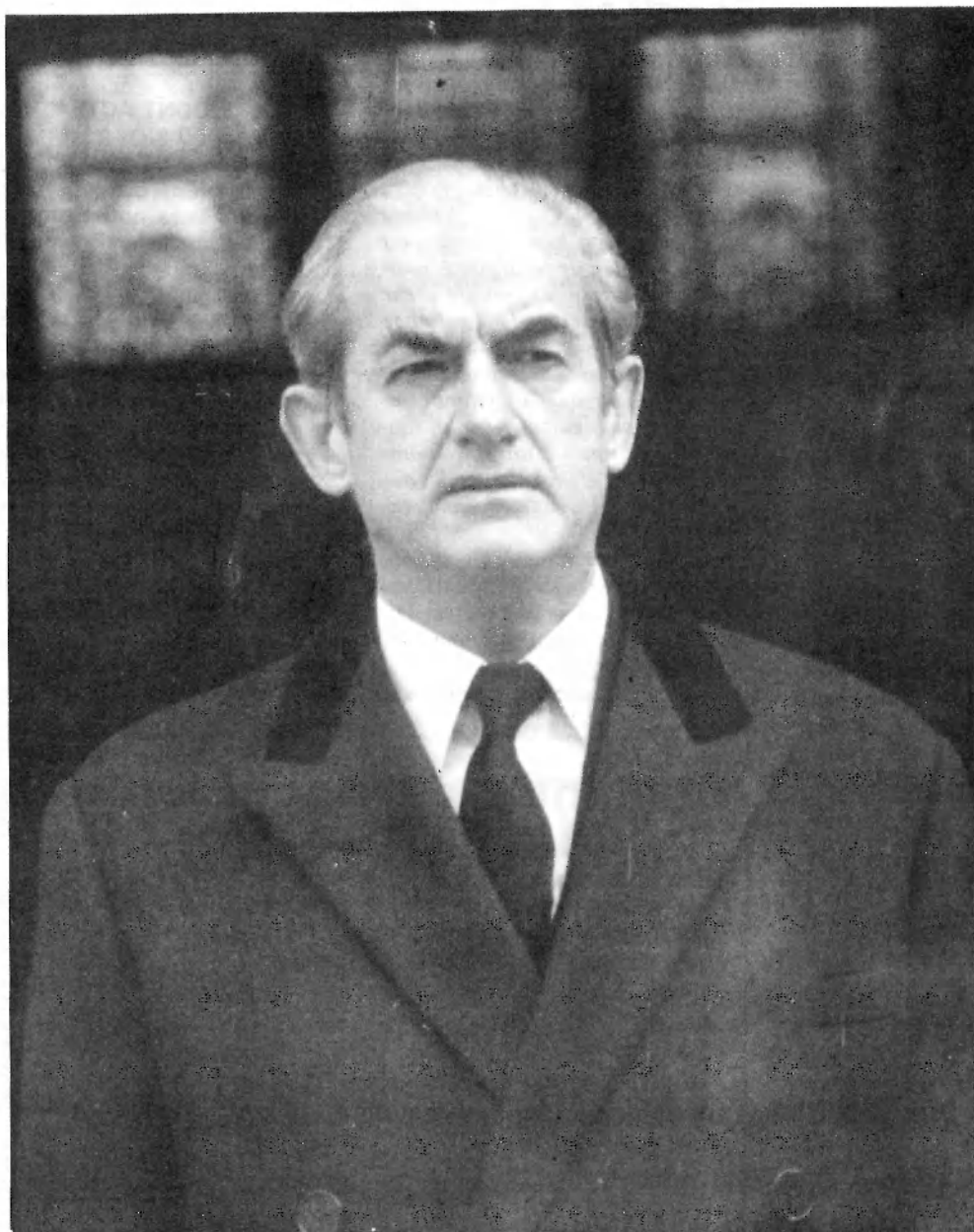


ROYALISTE

BI-MENSUEL DE L'ACTION ROYALISTE

**liberté :
les années
noires**



M 2242 - 326 - 4,50 F

**manufrance :
l'agonie d'une
vieille dame**

p. 3

**les banques
en accusation**

p. 4

**la politique
spatiale
de la france**

p. 6-7

**l'offensive
néo-païenne**

p. 9

pologne : des inconnues...

Peu de personnes y croyaient lorsque Lech Walesa fit le 6 octobre dernier une déclaration devant le comité de coordination de Solidarité stipulant que les travailleurs polonais obtiendraient l'enregistrement de leurs statuts et l'accès aux mass-média sans faire une grève générale. Pourtant l'habileté et la maîtrise de Lech Walesa ont eu raison des obstacles posés par le gouvernement et cela jusqu'au dernier moment comme le remarque K. Karol du *Nouvel Observateur* :

«Ce qui vient de se passer pendant le week-end dernier ressemble de très près à l'épisode d'il y a dix semaines. Le porte-parole du bureau politique du P.O.U.P., Józef Klasa, fit d'abord des confidences aux journalistes étrangers sur la décision de son parti «de s'opposer pour la première fois depuis le mois d'août à toute nouvelle grève». Ensuite, l'agence P.A.P. fit état de manœuvres militaires polono-soviétiques qui auraient «démontré la solidité de l'alliance entre les deux pays et leur fraternité d'armes». Le soir même, la télévision polonaise permettait à la population - mais aussi aux spécialistes occidentaux - de voir des images de ces impressionnantes manœuvres. Finalement, dimanche dernier, la plupart des envoyés spéciaux de la presse et de la télévision occidentales recevaient l'ordre de quitter rapidement la Pologne, tandis que d'autres se faisaient refouler à l'aéroport de Varsovie malgré le visa polonais qu'ils avaient régulièrement reçu dans leur pays d'origine.

Il était difficile de croire, dans ces conditions, que, quelques heures plus tard, la Cour suprême allait donner raison avec beaucoup d'élégance à Walesa, infligeant un blâme implicite au tribunal de Varsovie qui s'était permis, en violant la loi, de modifier les statuts de Solidarité»

Victoire à l'arrachée qui renforce la position un instant contestée de Lech Walesa au sein du syndicat Solidarité. Celui-ci, malgré certains éléments durs partisans d'une grève générale à outrance a amélioré sa cohésion et son organisation durant toute la durée du conflit. La scission souhaitée par Kania ne s'est pas produite et il ne lui est plus resté qu'une seule solution; la ratification sans changement des statuts de Solidarité.

Rien n'est réglé pourtant. Deux problèmes importants restent en effet en suspens. Le premier est d'ordre politique : où en est le Parti et qui le dirige ? Déchiré, divisé entre une aile qui veut négocier et une autre dure qui bénéficie du soutien du P.C. soviétique, Kania, son secrétaire général, erre à la dérive.

«Stanislas Kania ne veut pas être entouré d'honneurs, comme l'était Gierek, son prédécesseur, et ses déclarations de modestie sont appréciées. Mais il ne peut pas rester pour autant «l'homme miracle» qui intervient au dernier moment pour empêcher le pire. Si sa «ligne» consiste à dialoguer avec Solidarité, comme beaucoup le croient, il doit se séparer de ceux, qui, au sommet de son parti, font tout pour bloquer le dialogue. L'attitude responsable de Lech Walesa, qui ne se vante pas de ses victoires bien qu'elles soient «historiques» dans le cadre du bloc soviétique, permettra-t-elle à Stanislas Kania de renforcer son autorité et de recevoir enfin du P.O.U.P. un mandat formel, lors du prochain Congrès justement, pour établir en Pologne le «contrat social» nécessaire à la démocratisation du pays, et à la transformation de son économie ?»

La réponse dépend en partie de l'attitude de Lech Walesa. Vouloir tout, tout de suite, serait une attitude suicidaire et ruinerait tous les résultats obtenus. On ne peut que se féliciter à ce propos de la déclaration pleine de bon sens du cardinal Wyznysky aux militants de Solidarité : «Ne cédez pas aux tentations politiques. Votre tâche principale c'est de veiller aux intérêts des travailleurs. Vous devez acquérir le sens des responsabi-

tés, de la hiérarchie, savoir ce que l'Etat peut donner, et ce qu'il ne peut pas donner».

Mais la préoccupation principale des Polonais reste la crise économique qui ne cesse de s'amplifier. Le gouvernement polonais a demandé une aide économique aux Etats-Unis dont le montant serait de 3 milliards de dollars pour lui permettre de passer l'hiver et de lutter contre le marché noir, comme l'observe l'envoyé spécial du *Monde* à Varsovie :

«Ajouté à la traditionnelle pénurie de viande et aux très mauvaises récoltes de cette année, ce phénomène promet à la Pologne une sévère disette pour cet hiver. Les magasins d'alimentation sont déjà désespérément vides. Le sucre, les pommes de terre, le beurre, les fruits et légumes (mis à part des pommes et des tomates rachitiques), les pâtes, le riz sont devenus pratiquement introuvables. Dès qu'un arrivage est signalé de quelque produit que ce soit, tout est arraché en une heure par les retraités préposés aux queues et qui achètent pas stocks entiers. Le marché noir, dans ces conditions, se développe d'une manière effrénée, et avec lui, un mécontentement et une angoisse sociale qui pourraient devenir redoutables.»

Aussi face à cette situation deux choses peuvent enrayer cette mécanique :

«D'une part, la présentation au pays d'un plan de réformes économiques crédible et mobilisateur pouvant ressusciter la confiance perdue, non pas seulement dans le pouvoir, mais aussi dans l'Etat. De l'autre, le développement rapide, non pas seulement d'un modus vivendi, mais d'une collaboration réelle et efficace entre les autorités et le syndicat indépendant.»

Or, pour cette dernière proposition, comme le titre le quotidien *Libération*, «La cogestion est impossible entre le gouvernement et le syndicat libre» :

«Car le syndicat n'est pas prêt

à une cogestion, même idyllique. Les membres de Solidarité ne se sentent pas, à juste titre, responsables de la situation économique. L'existence de Solidarité rompt avec le paternalisme autoritaire jusque là en vigueur. Ils ont enfin un syndicat, un vrai, qui doit les défendre. Et il faudrait qu'on leur reconnaisse le véritable pouvoir pour qu'ils ne se vivent plus comme des prolétaires face à cet «Etat ouvrier» qui en avait fait jusque là des sujets»

Comment en effet concilier l'inconciliable ? D'un côté un syndicat libre dont l'existence remet fondamentalement en cause le système socialiste, de l'autre un pouvoir totalitaire qui ne peut accepter sans se renier l'existence d'organisations libres. L'avenir nous dira qui l'emportera, mais un affrontement à moyen terme ne peut être écarté. Il est difficilement imaginable que le pouvoir polonais mais surtout soviétique permette légalement la liquidation des acquis du socialisme. La répression de Budapest puis de Prague est là pour en témoigner.

Jacques BLANGY

DONT ACTE

A la suite de notre article du 16 octobre dernier intitulé «Hypothèses» nous avons reçu une lettre de M. François Richard. Celui-ci tient à nous préciser que le mouvement «Nouvelle Droite Française» qu'il représente n'a rien de commun avec le mouvement «GRECE Nouvelle Ecole», communément appelé «nouvelle droite». Nous lui en remercions d'autant plus volontiers acte que depuis plus de huit ans nous dénonçons les entreprises du GRECE et qu'il ne pouvait y avoir de confusion dans l'esprit de nos lecteurs.

Y.A.

demande de documentation

Si ce numéro vous a intéressé, si vous désirez avoir plus de renseignements sur nos idées, nos activités, les livres et brochures que nous avons publiés, remplissez le bulletin ci-dessous sans engagement de votre part.

Nom : Prénom :
Année de naissance : Profession :
Adresse :

désire recevoir, sans engagement de ma part une documentation sur le mouvement royaliste.

Bulletin à retourner :

ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs, 75001 PARIS

ROYALISTE

BI-MENSUEL DE L'ACTION ROYALISTE

17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris. Téléphone : 297-42-57
C.C.P. Royaliste 18 104 06 N Paris

* Changements d'adresse : joindre la dernière bande d'abonnement et 4 F en timbres pour les frais.

* Les illustrations et les photos de ce numéro ont été fournies par le groupe audiovisuel et sont la propriété du journal.

Directeur de la publication : Yvan AUMONT.

Imprimé en France - Diffusion - N.M.P.P. - Numéro de commission paritaire : 51 700.

Fondée en 1885 par Etienne Mimard, Manufrance se développa rapidement grâce aux armes bien sûr, mais aussi par le biais de la revue *Le chasseur français* et enfin par le moyen de la vente par correspondance : dès 1889 son catalogue est tiré à 300.000 exemplaires.

Dès lors, le succès appelant le succès, les fabrications de Manufrance se diversifient du fusil Robust à la bicyclette Hirondelle en passant par les hameçons et les machines à coudre. Lorsque Etienne Mimard meurt en 1944 Manufrance était à la fois une entreprise manufacturière et une entreprise commerciale. Dichotomie bien dans l'esprit de l'actuelle économie de groupe. Mais dichotomie nuisible dans la mesure où l'on risque de laisser le gâchis et la gabegie s'installer dans certaines branches, leurs pertes étant noyées dans les bénéfices des autres.

UNE POLYVALENCE DANGEREUSE

C'est justement ce qui se produisit, comme le rappelle Chantal Bialobos dans *L'Expansion* : les deux principales familles héritières les Fontvieille et les Drevet se partagèrent le pouvoir en alternance créant au sein de l'entreprise stéphanoise de véritables féodalités : *«Chaque fils, neveu, cousin des familles dirigeantes est assuré de trouver à Manufrance le gîte et le couvert !»*

«Tous les postes clés étaient aux mains de maires du palais qui empochaient des salaires royaux», se souvient un administrateur.

Qui dit palais dit intrigues. Elles ne manquèrent pas à Manufrance ! Les rivalités internes entre les services abondent, les domaines réservés sont légion, chacun veut commander et tirer la couverture à soi, dans une totale absence d'organisation. «Mais comme l'entreprise marchait bien, tout le monde fermait les yeux», commente un cadre.»

Et, dès 1962, faute d'investissements suffisants, le secteur manufacturier perdait de l'argent et du terrain. Dans le vélo comme dans les fusils dont chaque exemplaire

autopsie de manufrance

La vieille dame de Saint-Etienne se meurt, la vieille dame est morte. Les responsables ? Le P.C. et le gouvernement, et plus encore le capitalisme libéral avancé.



vendu 1000 F revenait en réalité à 1600 F à l'entreprise. Que dire des hameçons dont le prix de vente n'était que le cinquième du prix de revient ?

Parallèlement le secteur de vente par correspondance cornaqué par un manager plus ou moins gâteux de l'aveu même de Georges Drevet, se mettait à décliner. Manufrance ne soutenait pas le choc de la concurrence des Trois Suisses ou de la Redoute et trouvait le moyen de rater une implantation au Japon qui s'offrait à elle.

A partir de 1975 le résultat global brut d'exploitation était devenu négatif. A l'époque Manufrance employait quatre mille personnes fortement syndicalisées à la C.G.T. Elles s'opposèrent au plan de redressement proposé dès 1972 par la Banexi et qui consistait à licencier sept cents personnes. Appuyées en cela par la municipalité détentrice de 29% des actions depuis la mort de Mimard. A l'époque, le maire de Saint-Etienne était Michel Durafour. Plus tard il devint ministre du Tra-

vail et s'opposa à tout licenciement nuisible à l'image de marque.

L'ETAT ET LE P.C. ... DOS A DOS

Mais il perdit en 1977 la mairie au profit du communiste Sanguedolce. Dès lors le pouvoir joua contre Manufrance et en trois ans plus de deux mille personnes furent licenciées.

Au début de 1980, le nouveau P.D.G., Bernard Tapie chercha à promouvoir une nouvelle opération de dégraissage. Manufrance n'aurait conservé que les secteurs rentables -*Chasseur français*- en tête- et aurait licencié huit cents des 1875 employés restant. Opposition du P.C. qui fait occuper l'immeuble de Manufrance par les employés le 22 octobre. Mais opposition trop corporatiste : le Parti au lieu de réclamer le recasement ailleurs des travailleurs licenciés, persiste à réclamer le maintien en l'état de la structure de groupe de la firme avec la pagaille qui en résulte. Du coup Bernard Tapie attend la liquidation pour

tirer son épingle du jeu. Et survient l'intermédiaire Jean-Claude Dumas. Cet homme d'affaire bordelais promet l'apport de capitaux suisses. Il semble en effet que des Suisses aient songé à racheter Manufrance et à maintenir tous les emplois même ceux des secteurs déficitaires. Mais les mauvaises langues disent qu'ils auraient posé une condition : pouvoir raser les immeubles de «la Manu» au cœur de Saint-Etienne pour réaliser une gigantesque opération immobilière. Vertueuse opposition du gouvernement qui n'a aucun cadeau à faire à une municipalité communiste et espère que Durafour, à partir de la crise qui s'ensuivra, pourra reconquérir la mairie en 1983.

Fin octobre, la Manu est mise en liquidation et Raymond Barre en annonce le décès. Au nom des principes de compétitivité du libéralisme avancé. Face à lui, le P.C. qui fait toujours occuper l'usine, persiste dans son attitude «poujadiste». Seules et uniques victimes de ce conflit dans lequel tout le monde a tort : les 1800 travailleurs licenciés.

Paul MAISONBLANCHE

dégraissage

Rhône-Poulenc bazarde plus ou moins son secteur Chimie. Rhône-Poulenc licencie à tour de bras dans le secteur textile. Rhône-Poulenc ferme ses usines dans le Nord, les Vosges et la région lyonnaise. Rhône-Poulenc serait-il devenu un canard boiteux ? Bien au contraire ! Fidèle aux leçons du professeur Barre, Rhône-Poulenc-textiles se mondialiserait en délocalisant ses investissements vers le Tiers-Monde principalement l'Amérique latine. Sur trois salaires payés par Rhône-Poulenc-textiles deux le seraient en dehors des frontières nationales. Brave libéralisme avancé qui permet d'exploiter la main d'œuvre du Tiers-Monde tout en réduisant au chômage des ouvriers français et en ruinant des régions entières : le Nord atteint par ailleurs dans le charbon, l'acier, la pêche, a perdu trente deux mille emplois industriels en deux ans et a 8,6% de sa population active en chômage.

P.M.

arnaques bancaires

C'est au Moyen-Age que des jours fériés furent octroyés aux banquiers afin qu'ils puissent aller se confesser. En 1980, les motifs de confession ne manquent toujours pas.

Il arrive que le scandale soit parfaitement légal comme dans l'affaire des bons d'épargne anonymes. Ces bons reconnaissent implicitement la dissimulation de revenus de certaines catégories professionnelles qui, blanchis, sont rémunérés à 8,85% net alors que le livret A de l'Ecureuil n'est rémunéré qu'à 7,5% net.

Parfois l'abus est plus subtil. Ainsi des banques n'hésitent-elles pas, en garantie mais aussi pour faire entrer des capitaux, à exiger que l'intégralité du salaire d'un emprunteur leur soit déposée pendant la durée d'un crédit portant sur des sommes bien inférieures à ce salaire. Les réticences de certains employeurs qui devaient garantir ces virements ont heureusement fait reculer cette procédure. Plus grave, il

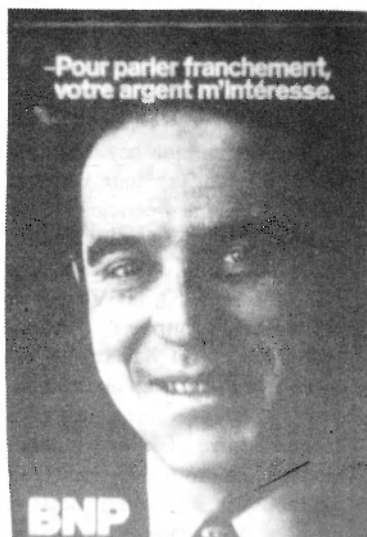
les banques en concurrence est un échec car ses contraintes pèsent moins lourd que les contraintes gouvernementales en matière de taux.

SICAV : BANDITISME D'ETAT

Le crédit aux particuliers n'est pas le seul sujet d'étonnement, le conseil en placement a aussi ses « finesses ».

Depuis plus de dix ans, les placements « vendus » par les banques sont pratiquement les mêmes à l'exception des SICAV-Monory. Afin d'orienter les placements dans un créneau choisi pour un temps, les directions attribuent des primes aux employés qui réussissent les objectifs assignés. Ainsi il vaut mieux se méfier des « arbitrages » (échanges) de valeurs mobilières lorsqu'une banque éprouve des difficultés à placer certains titres et surveiller les taux de placements y compris ceux des bons anonymes disponibles, en hausse depuis trois ou quatre ans.

Quant à l'accès de tous les Français à la Bourse de façon à les rendre propriétaires de leurs entreprises -dixit V.G.E.- il ne s'est fait que grâce aux SICAV-Monory (1) dont l'avantage fiscal devient la seule motivation des souscripteurs (ils peuvent déduire le montant de leur souscription du montant de leur revenu imposable dans certaines limites). Ainsi l'argent est-il drainé en compensation des ponctions faites par l'Etat. Les gros capitalistes sont ruinés comme Boussac, méfiants ou partis vers d'autres places mais les petits nouveaux n'ont aucun contrôle sur les entreprises à cause de leur taille et des écrans qui existent entre celles-ci et eux. Principaux écrans : les investisseurs institutionnels ou « zinzins » et les SICAV filiales de banques.



semblerait qu'une notabilité de Z aurait remboursé plus que son crédit car le programme de remboursement aurait été mal introduit dans l'ordinateur. Elle ne s'en est jamais aperçue car la banque, pour ne pas perdre la face, aurait étouffé l'affaire depuis plusieurs années.

Ceci n'est plus possible maintenant car les emprunteurs disposent d'un tableau d'amortissement. En revanche la tentative ébauchée par la loi Scrivener pour faire baisser les taux en mettant



Comme tout ce petit monde des assurances aux banques est plus ou moins nationalisé et puissant il pèse sur les cours de la Bourse et les conseils d'administration. Qui plus est les banques d'affaires prennent des participations directes dans les entreprises.

Raymond Barre a parlé de démanteler cette « Bastille » bancaire, mais lui-même s'en sert. La moitié de sa politique anti-inflation est en effet fondée sur le crédit donc sur les banques, l'autre moitié étant fondée sur les salaires et les revenus. Il joue d'abord sur la première des banques, la Banque de France, banque des banques, qui dispose de pouvoirs de contrôle et d'« incitation », puis par les trois banques nationalisées (2) (sur plus

de quatre cents) qui disposent de 70% du marché. Enfin il manie l'argent déposé sur les C.C.P.

UNE SOCIETE D'USURE

De plus les banques placent les emprunts d'Etat qui ponctionnent le marché financier au détriment des autres émissions d'emprunts dont le gouvernement rédige le calendrier. Par ailleurs, le pouvoir ne redistribue ces capitaux ainsi acquis qu'aux entreprises acceptant de suivre ses « pactes » pour l'emploi, l'exportation et l'investissement. Ces dernières deviennent ainsi vassales du gouvernement.

De plus on voit les banques refuser d'aider un jeune à démarrer faute de «garanties suffisantes» ou ne pas aider certaines P.M.E. employant beaucoup de personnel alors qu'elles prêtent à quelques entreprises embauchant finalement moins de monde car il est plus facile de gérer un moins grand nombre de dossiers et parce que l'on applique des principes du style «Quant un tel tousse, la France grelotte».

Certains diront «On ne prête qu'aux riches». D'autres répondront «On ne prête qu'à ceux qui peuvent rembourser». Mais les banques prêtent l'argent des déposants et non le leur. Il serait plus honnête alors qu'elles cessent de faire des bénéfices et se contentent de rémunérer leurs frais de gestion qui correspondent à un service public. C'est oublier que l'Etat est actionnaire à 95% des plus grosses banques et que le dividende est toujours bon à prendre sans compter l'impôt sur les bénéfices et les taxes «exceptionnelles» dont la régularité devient étonnante.

Les mauvais esprits qui trouveraient cela anormal pourront se rassurer à la lecture d'une lettre envoyée à ses employés par un P.D.G. de banque, ancien collaborateur de V.G.E. et nommé par le gouvernement : il y est dit que la banque agissant dans le cadre des lois il ne serait pas honnête ou conforme à l'esprit du métier qu'un employé diffuse une information qui serait source de scandale ou nuisible à un client. Il est vrai que les employés, ces gêneurs potentiels sont en voie d'élimination par la généralisation de l'informatique et de la bureautique.

Pendant ce temps les bénéfices de la plupart des banques deviennent considérables, mais ils viennent pour la plupart des filiales à l'étranger qui placent les trois banques nationalisées et le Crédit Agricole parmi les huit premières banques mondiales. Autrement dit l'Etat organise rationnellement une société fondée sur le profit et disons le mot l'usure.

Cellule Economie de la NAR

(1) SICAV (Société d'Investissement à Capital Variable) dont la valeur en Bourse dépend de la moyenne des cours de titres (répartis en une dizaine de catégories) détenus par la société.
(2) Banque Nationale de Paris, Crédit Lyonnais, Société Générale.

une aumône pour la "troisième corbeille"

V.G.E. ménage l'URSS à Madrid. Tant pis pour les dissidents.

En 1975 la première conférence sur la Sécurité et la coopération en Europe tenue à Helsinki prévoit des réunions périodiques de bilan et d'actualisation. D'où actuellement la réunion de Madrid survenue après Belgrade 1978. Mais l'U.R.S.S. renâcle.

Pourquoi ? Parce qu'elle se rend compte qu'en signant les accords d'Helsinki elle a mis le doigt dans un engrenage dangereux. Elle avait échangé la reconnaissance implicite par les Occidentaux de son hégémonie sur les pays de l'Est contre la reconnaissance et le respect des droits de l'homme.

C'était la fameuse «troisième corbeille» d'Helsinki qui, dans l'esprit des dirigeants soviétiques, n'était qu'une corbeille... à papier. Arrestations, déportations, internements dans les asiles, exil ont continué à être le lot des dissidents soviétiques ou des partisans tchécoslovaques de la «Charte 77».

Ce que les amis de Brejnev n'avaient pas prévu était la création à l'intérieur de l'empire so-

viétique d'un millier de comités réclamant l'application intégrale des accords d'Helsinki avec tous les remous qu'ils provoquent en U.R.S.S. dans les Etats satellites et surtout en Occident.

Les Occidentaux, dans le cadre du «bilan», réclament des comptes à la conférence de Madrid. Pendant dix semaines, les Russes ont tenté de se dérober, appuyés par leur satellites mais aussi, de façon plus inattendue, par la France. La France giscardienne qui souhaitait en venir au plus vite aux questions de désarmement. Pour des raisons électorales : VGE souhaite placer dans sa campagne la réalisation d'un plan de désarmement en matière d'armes conventionnelles, étant entendu que l'arme nucléaire sera préservée. L'URSS, elle voudrait étendre les négociations aux armes nucléaires (et pour cause !).

Finalement a été adoptée la proposition de sept Etats neutres : faisons un bilan complet de la suite donnée aux accords d'Helsinki, troisième corbeille comprise, mais



Andrei Amalrik, qui vient de se tuer dans un accident de la route, alors qu'il partait témoigner à Madrid.

à huis clos pour ménager les susceptibilités soviétiques.

La France a appuyé chaudement cette proposition : au nom d'une real-politik qui conduit VGE à croire que le dialogue avec l'URSS conduit à précipiter la dissociation de ce colosse aux pieds d'argile, véritable «homme malade» du XXème siècle. Cette analyse emprunté à Samuel Pisar, Emmanuel Todd et Hélène Carrère d'Encausse méconnaît le facteur temps, il nous faudra y revenir. En attendant, tant pis pour les dissidents.

A.F.

deutschemark : la rançon du succès

Cocorico ! La France de Monsieur Barre vole au secours du Mark en déconfiture. Faut-il s'en réjouir ?

Depuis quelques temps, le D.M. est devenu vulnérable : il s'est affaibli non seulement par rapport au dollar, mais aussi par rapport aux autres monnaies du S.M.E*. Certes la RFA fait désormais appel aux capitaux étrangers pour financer son déficit budgétaire ; certes sa balance des paiements est déficitaire (en grande partie à cause de l'exportation de devises due aux touristes allemands) bien que sa balance commerciale soit encore excédentaire. Mais cela n'explique pas la baisse du mark.

Est-ce un signe de faiblesse de l'économie allemande ? Non. La monnaie n'est pas à elle seule un signe de bonne ou de mauvaise santé : on peut avoir une économie forte et une monnaie faible (Japon) ; l'inverse est également vrai (Grande-Bretagne). En outre, il faut rappeler que le taux d'infla-

tion reste faible outre-Rhin : 6% contre 14% pour la France (au mois de septembre les prix ont même baissé - mais oui M. Barre en Allemagne).

Quelles sont donc les explications ? Tout d'abord, les taux d'intérêt du marché monétaire sont plus faibles en Allemagne qu'en France, en Grande-Bretagne ou aux Etats-Unis. Les pays exportateurs de pétrole - qui ne savent que faire de leur surplus de dollars - ont naturellement tendance à placer leur argent là où il rapporte le plus. Mais surtout, le D.M. a, en partie, remplacé le dollar comme monnaie de réserve. Il subit à son tour les mêmes avatars, dûs pour une bonne part à la spéculation ; avatars qui n'ont rien à voir avec la situation des économies nationales. Paradoxalement, le mark paie la rançon de son succès.

Faut-il s'en réjouir ? Non, et pour trois raisons :

- primo, l'affaiblissement relatif

du D.M. rend les entreprises allemandes plus compétitives sur le marché international ; c'est autant d'exportations en moins pour la France.

- secundo, pour soutenir le mark, le gouvernement français a pris des dispositions qui seront vraisemblablement inflationnistes ; nous n'en avons pas besoin !

- tercio : «le D.M. partage désormais certaines des caractéristiques du dollar. L'évolution du S.M.E risque, en conséquence, d'être marquée par l'addition de leurs faiblesses...».**

Les mésaventures du deutschemark mettent une fois de plus en lumière le désordre monétaire international qui, rappelons-le, profite largement aux Etats-Unis. Hélas, M. Giscard d'Estaing n'a rien fait, durant son septennat, pour lutter contre cet état de fait.

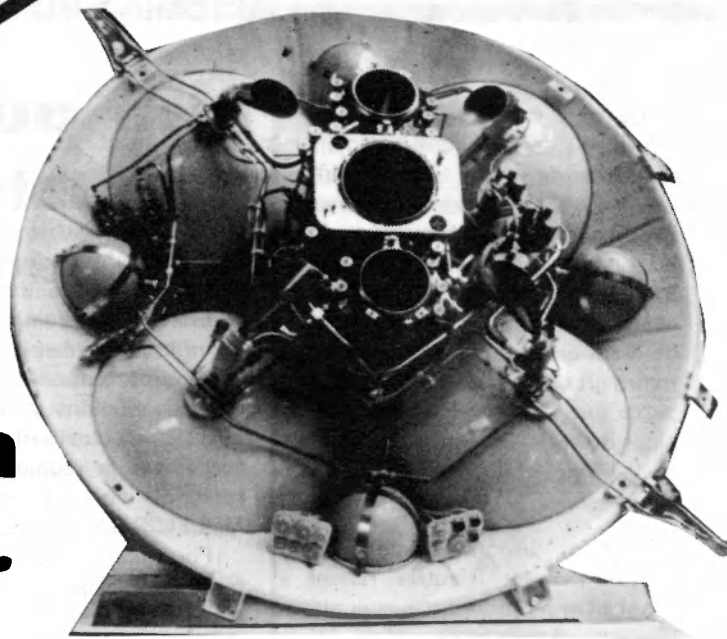
A. SOLARI

* Système monétaire européen

** Paul Fabra, Le Monde du 10/11/80

dossier : l'europe aérospatiale et l'impérialisme anglo-saxon

soumission technique...



Depuis 1975, les activités spatiales européennes ont été regroupées au sein d'une structure unique : l'Agence Spatiale européenne (ASE) qui reprenait le travail des deux anciennes organisations ESRO (qui avait assuré avec succès le lancement de six satellites) et ELDO dont la tâche de mise au point d'une fusée européenne avait été un échec total.

Bien que la France assure la part la plus importante du budget de l'ASE et qu'elle dispose, en Europe, de l'industrie aéro-spatiale la plus développée, la prépondérance des Britanniques aux postes-clés techniques a assuré une emprise grandissante des sociétés anglo-saxonnes et de la NASA au point que le rêve d'un avenir spatial européen indépendant semble bien compromis.

Le principal problème des organismes spatiaux européens d'avant l'ASE était celui des lanceurs. En effet l'Europe ne possédait pas de fusée capable de mettre en orbite les satellites conçus par l'ESRO. Aussi un memorandum d'accord fut-il conclu pour la fourniture des lanceurs avec la NASA sur la base de contrats de lancements traités cas par cas. C'est-à-dire que dès cette époque aucune politique d'ensemble des programmes ne pouvait plus être menée et que l'idée d'une fusée européenne, malgré les efforts de la France, était condamnée, les USA fournissant à moindre prix les fusées. Peu à peu l'administration américaine devait tirer partie de cette situation de monopole : dès 1975, sous la pression de groupes financiers, un rapport présenté au Congrès américain proposait que « les Etats Unis recouvrent en totalité les coûts de lancement remboursables des satellites ». Ce qui, en clair, revenait à augmenter de 30% le prix des lanceurs. En particulier pour les fusées nécessaires à la mise en orbite des satellites de Télécommunications OTS et MAROTS, les USA réclamaient un supplément de 1,25 million de

dollars au titre de la participation au développement ...

A LA REMORQUE DE LA NASA

Plus grave encore, l'administration américaine peut à tout moment reporter un tir sous prétexte que le lanceur prévu n'est pas disponible. Ce fut en particulier le cas pour le lancement du satellite HEGS 2 : initialement prévu pour la mi-décembre 1971, il n'a pu être tiré que le 31 janvier 1972 après des négociations difficiles. La politique de la NASA joue donc un rôle déterminant dans le retard de la technologie européenne. Ainsi aujourd'hui, les Américains misant tout sur la navette spatiale, ne s'intéressent plus aux lanceurs de la génération « THOR DELTA » qui assurent la mise en orbite des satellites de l'ASE. Leurs anciennes équipes de techniciens ont été remplacées par de nouvelles, manquant d'expérience et s'intéressant peu à un travail qui leur paraît techniquement dépassé. Comment expliquer autrement la suite d'incidents et d'échecs qui a marqué les tirs entrepris ces dernières années ?

— fuite importante dans un système d'alimentation en combustible, remplacement d'une centrale de pilotage, erreur de procédure dans le montage d'un dispositif de séparation.

— échec total de la mise en orbite géostationnaire pour GEOS et pour OTS 1.

— Report de tirs très importants : une semaine pour ISEE B, trois semaines pour METEOSTAT, trois mois pour OTS.

Non contente de remises à court terme des projets entrepris jusqu'alors, l'administration américaine se livre depuis quelques années à une entreprise de sabotage systématique du projet Ariane. Ariane, fusée européenne, conçue par le Centre National des Etudes Spatiales (CNES) et la SNIAS, marque la volonté française de construire un ensemble spatial indépendant des USA. L'action menée depuis ces années contre cette fusée, au sein même de l'ASE, prétextant que les tirs de la NASA coûtent moins cher et que l'avenir est à la navette spatiale américaine, montre bien que l'esprit du « marché du siècle » de 1975 n'est pas prêt d'être oublié. Est-il besoin de rappeler que le monopole de la NASA en matière de lanceurs lui permet d'exercer un contrôle total sur la nature des satellites européens intéressant la mise en orbite d'engins dont les buts sont souvent contraire à ses intérêts stratégiques et économiques ?

Si la politique de coopération a eu pour effet principal l'accentuation de notre soumission technique, elle représentait aussi pour la NASA l'occasion de trouver et de détourner les fonds en Europe que ne lui accordait plus le Congrès américain. C'est le cas pour le programme du laboratoire spatial SPACELAB qui a nécessité des investissements importants en Europe et surtout à l'ASE où plus d'une centaine de personnes y travaillent contre seulement une dizaine pour Ariane.

Alors que ce programme est en voie d'achèvement on constate que les Américains cherchent à diminuer fortement le niveau de coopération avec leurs partenaires. Et certains sur le vieux continent commencent à regretter des fonds qui auraient pu être mieux employés : à la recherche technolo-

gique ou au développement de satellites de Télécommunication par exemple.

RENEGOCIER L'EUROPE SPATIALE

Des années de coopération européenne pour en arriver à de si piètres résultats et à une telle dépendance peut rendre pessimiste sur l'avenir de l'effort spatial européen. Mais pouvait-il en être autrement avec des structures aussi bloquées et qui ne tiennent pas compte des réalités industrielles des nations partenaires.

Par son mode de soutien, l'ASE peut être mis constamment en péril par des pays dont l'industrie spatiale est limitée. En 1976 une proposition soutenue par la France, l'Allemagne et la Suède s'est vue opposer un refus catégorique de la part des autres membres représentant à peine 30% des cotisations. Et cela parce que la Grande-Bretagne et les Pays-Bas veulent limiter la suprématie de la France et de l'Allemagne pour les marchés internationaux futurs. Comment dans ces conditions peut-on prétendre passer des accords de coopération à égalité avec des organismes nationaux puissants comme la NASA ?

Si l'on ne veut pas que des milliards de francs soient dépensés pendant des années encore en pure perte, la France doit exiger une renégociation de l'Europe spatiale qui tienne compte de son poids industriel et technologique. En affirmant haut et fort que sans nous, l'avenir spatial de l'Europe n'existe plus nous pourrions défendre au sein d'une nouvelle ASE, nos conceptions et nos objectifs qui sont la seule voie de l'indépendance.

Cellule économie
Olivier MOULIN

... défaite culturelle

La domination de la langue anglaise dans les échanges technologiques entre nations européennes assure un monopole des industries anglo-américaine. L'Agence Spatiale Européenne n'échappe pas à la règle.

Pour plus de 30% de contribution au budget de l'ASE, la France n'y est représentée que par 18% du personnel d'encadrement alors qu'avec une participation d'environ 12% le Royaume-Uni est représenté par 30% de ce même personnel. Pourtant la France forme dans ses écoles d'ingénieurs et de techniciens, des spécialistes des problèmes spatiaux dont le monde entier (USA compris) reconnaît la qualité. De plus une des clauses du protocole d'accord de l'Europe spatiale précise que «l'ensemble du personnel est recruté sur la base de ses qualifications en tenant compte d'une répartition adéquate des postes entre les ressortissants des Etats membres». Comment cet état de fait peut-il durer depuis tant d'années (depuis le début de la coopération spatiale en Europe) et pourquoi ne fait-on jamais mention dans les documents concernant la politique du personnel de l'ASE de cette clause très précise de recrutement.

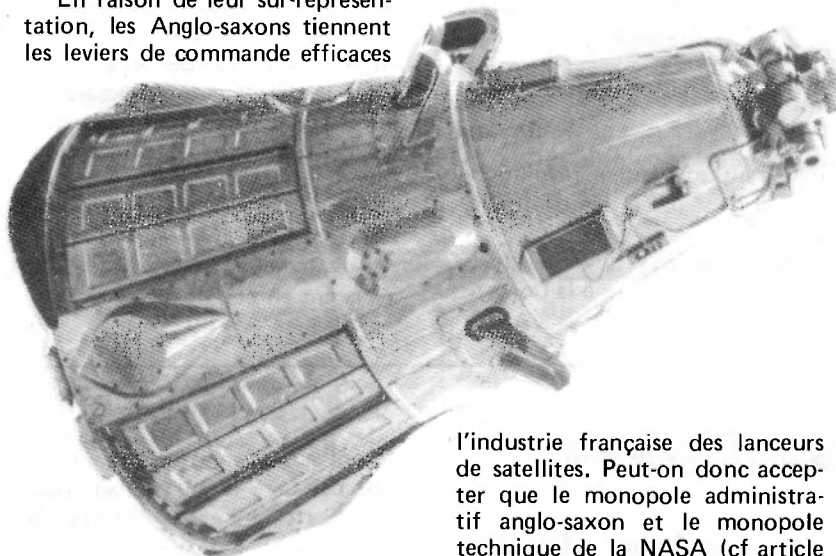
La réponse est fort simple : l'administration de l'ASE est britannique ainsi que le responsable du personnel. C'est dire que les pratiques de recrutement sont particulièrement orientées. D'une part la plupart des campagnes de recrutement ont été faites jusqu'à présent aux USA et en Grande-Bretagne. Est-ce à dire que dans le domaine spatial les autres pays ne comptent pas ? Nous avons vu que dans le cas de la France c'était archi-faux. D'autre part, comme très souvent dans les administrations européennes, les postes sont ouverts en fonction d'un candidat, les commissions d'examen n'étant quelquefois qu'une comédie destinée à entériner un choix déjà fait à l'avance. Aussi la direction du personnel n'a pas hésité dans de nombreux cas à modifier les caractéristiques d'un poste afin d'embaucher un Anglais. Ainsi du poste de chef de section «Publications scientifiques et techniques» qui aurait du revenir à un postulant ayant une expérience poussée dans le domaine de l'édition. Afin de l'attribuer à un Anglais sans qualification les termes «expérience poussée» figurant initialement dans la définition du poste ont été escamotés et remplacés par «une haute compétence au niveau gestionnel et des qualités très poussées d'initiatives et de jugement !» Malgré de vaines

interventions de la délégation française, la commission d'examen, composée de quatre Anglais et d'un Italien a attribué pour la quatorzième année consécutive ce poste à un anglo-saxon ne connaissant évidemment aucun mot de français.

Cette politique systématique de marginalisation des techniciens français conduit à deux conséquences extrêmement graves pour la France : premièrement quant aux débouchés de son industrie aérospatiale, enfin quant à l'usage de notre langue dans un domaine appelé à se développer constamment.

LES INDUSTRIELS ANGLAIS SE PARTAGENT LE CAKE

En raison de leur sur-représentation, les Anglo-saxons tiennent les leviers de commande efficaces



quant aux choix des composants des matériels et des services. Deux exemples illustrent bien cette domination.

— Le service contrôle qualité de l'Etablissement technologique (ESTEC) de l'ASE est dirigé par un Anglais. Résultat : la presque totalité des composants recommandés à bord des satellites est américaine.

— La section logiciel des stations de vérification au sol dont le responsable est anglais n'est pratiquement composée que de Britanniques. Résultat : lors du choix d'un ordinateur destiné à ces stations, c'est une marque britannique inconnue, CTL, qui a emporté le marché. Ce ordinateur ne correspondant même pas aux besoins : logiciel mal adapté, matériel intransportable et très long à installer alors qu'on devait le déplacer

en Europe et en Amérique. Même pour les contrats de modification l'ASE est liée maintenant à CTL et n'effectue plus aucun appel d'offres. Ainsi la concurrence est totalement escamotée et la société française CII n'a pu proposer un nouveau ordinateur plus adapté et meilleur marché. Enfin la société Matra devra travailler obligatoirement sur matériel CTL pour mettre au point le programme français des satellites de télécommunications.

Que dire de la mauvaise conscience de certains fonctionnaires français de l'ASE qui hésitent à défendre nos entreprises, même si souvent leurs offres sont meilleures, de peur d'être taxés de chauvinisme et sous prétexte que le «retour industriel» (1) n'est pas de 100%. La même délicatesse fait bien sûr qu'ils n'embauchent aucun technicien français !

Depuis la création de l'ASE les projets spatiaux européens forment le cadre dans lequel travaille

l'industrie française des lanceurs de satellites. Peut-on donc accepter que le monopole administratif anglo-saxon et le monopole technique de la NASA (cf article ci-contre) ne laissent que des miettes à des secteurs qui ont fait leur preuve dans notre pays et qui sont souvent à l'avant-garde technologique ? Ce serait à la fois condamner l'Europe spatiale à la dépendance et à l'inefficacité et notre industrie à la récession.

LE FRANÇAIS, LANGUE MORTE DU DOMAINE TECHNIQUE

L'ASE est d'autre part un bon exemple de l'extension du monopole anglo-américain sur la technique par le biais de la langue. Alors qu'ils est une des deux langues officielles de l'ASE, le français n'est pratiquement pas employé dans le travail. Toutes les réunions se tiennent en anglais y compris avec les organismes français comme le CNES (Centre National des Etu-

des Spatiales). Dans les spécifications on n'hésite pas imposer la version anglaise à l'original français comme document de référence. Trois exemples démontrent bien l'importance du phénomène :

— le recrutement, un Anglais peut être recruté même s'il ignore totalement le français. Les secrétaires françaises doivent être bilingues alors que leurs collègues anglaises ne pratiquent que leur langue. D'ailleurs comment pourrait-il en être autrement puisque la commission de recrutement contient des membres ne pratiquant que l'anglais.

— la publication des documents et des notes techniques. Il est admis que toute la documentation est publiée en anglais même si elle doit être envoyée à des firmes francophones comme la société Matra.

— les appels d'offres sont rédigés en anglais et parfois par des français et leurs traductions n'existent que pour une partie des spécifications. D'où toutes les interprétations possibles rendues possibles par le manque de précisions.

Cette situation tourne parfois au ridicule, comme ce fut le cas du suivi des tirs d'Ariane à l'ESTEC, où les documents généraux d'information de cette fusée française n'étaient disponibles qu'en anglais ! Des centaines d'exemples de ce type sont vécus tous les jours par les techniciens français de l'ASE dont certains pensent que pour survivre il faut s'adapter au milieu et abandonner tout sentiment national.

Cette évolution de l'Europe spatiale vers un monopole total de la technique et de la langue anglaises éclaire bien la réalité des administrations européennes laissées à elles-mêmes sans contrôle des Etats (2). Par inconscience ou par européisme forcené, le gouvernement français, en ne jouant pas son rôle, coule une expérience qui aurait pu assurer l'existence demain d'un grand projet spatial indépendant. Un tel projet ne peut en effet passer que par la prépondérance des deux seules réalités technologiques dans ce domaine : les industries française et allemande. Aujourd'hui, la coopération spatiale, une des victimes de la construction européenne, n'est plus qu'un leurre.

O.M.

(1) La politique des contrats passés à l'ASE est dominée par la règle du juste retour : au moins 80% des cotisations d'un pays doivent y retourner sous la forme des contrats avec ses industries.

(2) La seule tentative de contrôle sur la politique du personnel a été le fait de la délégation française de l'Europe spatiale qui a publié en 1980 un rapport lénifiant.

la jeunesse dorée

Lorsque les Conventionnels renversèrent Robespierre le 10 thermidor, les acclamations populaires leur apprirent que, plus qu'un changement d'hommes, c'était un autre régime qui était souhaité. Les Sans-culottes, jusqu'alors maîtres de la rue, font place à un mouvement de jeunes : les Muscadins (1). Une thèse récente, malheureusement entachée de préjugés révolutionnaires, apporte des éléments nouveaux sur cette période.

En réaction contre l'ennui, le conformisme qui pesait sur les Parisiens, la jeunesse des Muscadins apparaît comme une explosion de joie, de santé, de désir de vivre. Jeunes employés de bureaux, de commerces, clerks de la basoche (2), artisans et artistes, les Muscadins recrutent essentiellement dans la petite bourgeoisie libérale. Ils ont leur uniforme : habit carré, culotte collante, veste brune qui contraste par son côté baroque et provocant avec celui étriqué des Jacobins. Ils ont leur lieu de rendez-vous : le Palais-Royal, ancien centre des clubs en 89, et ses cafés dont le plus connu est le Café de Chartres. Leur nombre avoisine deux à trois mille jeunes. Il est comique de voir l'auteur, disciple de Soboul, dans ses critiques violentes des Muscadins («vous fascistes») se muer en défenseur de l'Ordre Moral et de la Vertu (?) des révolutionnaires et reprocher aux Muscadins leur immoralisme et leurs débauches.



Mais dans son ardeur révolutionnaire il n'est pas à une contradiction près...

Portés par un vaste mouvement populaire et soutenus à la Conven-

tion par des députés modérés (Barras, Fréron, Tallien) les Muscadins vont mener un dur combat pour libéraliser le régime. Dans leur journal «L'orateur du Peuple», dans les théâtres, dans les sections de quartiers, dans la rue contre les derniers «tape-dur» jacobins qui veulent le retour à la terreur, ils vont aboutir à la libération des emprisonnés de 93, à la dissolution de la société des Jacobins, au procès et à la condamnation de la «bande des quatre» (Barrère, Collot d'Herbois, Billaud Varennes, Vadier) que l'opinion surnomme les «buveurs de sang».

Mais ce mouvement, un instant favorisé par la Convention commence à se retourner contre elle. De nombreux Muscadins désirent le retour du roi et commencent à critiquer ouvertement la Convention. Dès lors l'affrontement paraît inévitable. Les Conventionnels dont l'impopularité grandit du fait de leur corruption, du chômage, de l'inflation croissante, votent par peur du retour en force des royalistes une constitution dite de l'an III (le Directoire) dont le programme pourrait se résumer en trois mots «garder les places». C'est le décret anti-démocratique du 5 fructidor, qui stipulait que les deux tiers de la Convention serait reconduits dans le nouveau corps législatif, qui va mettre le feu au poudre. Dans la nuit du 12 au 13 Vendémiaire 23 sections se déclarent en état de rébellion et le

lendemain huit mille manifestants encerclent la Convention. Mal organisés, ils seront écrasés par un jeune général corse alors inconnu, Bonaparte, qui n'hésite pas à faire canonner à bout portant les Royalistes massés sur les marches de l'Eglise St-Roch. Les Muscadins



éliminés, Bonaparte ne tardera pas, quelques années plus tard, à sauver la République d'une totale décomposition dans la fuite en avant d'une dictature impériale.

Hubert BOCQUILLON

François Gendron -La Jeunesse dorée- Presses de l'Université du Québec. En vente au journal, prix franco 170 F.

(1) Leur surnom vient du fait qu'ils se parfumaient au musc.

(3) Les gens de justice.

l'île de lumière

«Dans ce camp de Bidong, la densité humaine est effroyable. Mais les réfugiés vietnamiens l'ont nommé l'île de l'espoir. Ici, à trois heures des côtes malaisiennes, l'espérance du socialisme s'est achevée en cul de sac» (1).

L'espérance du Socialisme radieux, Bernard Kouchner la partagea jusqu'à l'effondrement du régime Thieu, jusqu'à la prise de Saigon.

Il faut un choc pour réveiller des quiétudes idéologiques. Ce fut, en novembre 78, les images du Hai-hong. Horreur radicale des Boat-people perdus en mer, fuyant les paradis imaginaires, leur préférant les pillards, les viols, les maladies, la famine ou la noyade. «Honte et désarroi», écrit Bernard Kouchner, *bien des partisans du Vietnam baissaient le nez*. Anciens communistes, anciens maos, plus que d'autres ils croyaient

avoir une «dette» envers ce peuple dont ils avaient soutenu les libérateurs devenus entre temps bourreaux ou complices.

Bonne conscience diront certains, découverte tardive de la réalité totalitaire ? Tout fut opposé à ces hommes et à ces femmes qu'animait le seul désir de rester fidèle à un peuple. Ils étaient pris par ce doute dont le mérite est de reconnaître l'erreur bien au delà des discours froids et raisonnés sur cette «fin de siècle».

Position qui n'est pas si «commode». Kouchner, Claudie et Jean Broyelle, André Glucksmann, BHL et les autres se heur-

teront aux litanies de la gauche : «ne pas faire le jeu de l'adversaire». Sartre lui-même recevra en retour son «ne pas désespérer Billancourt». Jusqu'aux staliens ou ex-staliens reconvertis en thaumaturges du syncrétisme comme Roger Garaudy qui répondant à cet appel du cœur dira : «Il n'y a pas de larme à verser sur les bourreaux du peuple vietnamien qui maintenant passent un mauvais quart d'heure. Ces fantoches, ces collabos, ces corrompus...»

Hostilité des autorités compétentes aussi, protégeant leur domaine réservé. Quelle folle idée en effet que de vouloir porter secours à des hommes qui se noient ! Et les lois internationales, et les traités ! Pour contourner les obstacles, le Bateau pour le Vietnam se métamorphosera en Bateau-hôpital, chargé de donner les premiers soins, une ambulance de la mer en quelque sorte.

Dans ce livre qui ne cherche pas à démontrer, Bernard Kouchner, journaliste, mais surtout médecin (fondateur de Médecins sans frontières, animateur de Médecins du Monde) raconte l'histoire de ce pari impossible : l'île de lumière, faible maillon d'une chaîne de solidarité humaine qui ne s'encombrerait pas de motifs idéologiques. Combat d'intellectuels ? Non, puisqu'il débouchait sur un travail concret.

Il manquait cette séquence : celle de ces âmes à la dérive entre deux archipels, entre deux pôles qui les repoussent. Cette fois nous l'avons vue, en direct, entre la poire et le fromage. Personne ne pourra plus dire : «mais nous ne savions pas».

François MOULIN

(1) Bernard Kouchner -L'île de lumière- Ramsay. En vente au journal, franco 65 F.

Toute pensée, même misérable, qui acquiert quelque notoriété le doit souvent à une sorte d'opportunité supérieure qui lui donne son impact à un moment de la vie de l'esprit. Ainsi, en période nihiliste, voit-on ressurgir partout des appels à un retour au sacré qui sont autant de brèches tentées contre l'insignifiance du réel, vers un sens, une profondeur, un retour à l'être dans le meilleur des cas. Au fond, c'est ce qui caractérise l'itinéraire d'un Martin Heidegger analyste profond de l'oubli de l'être et prophète incertain de son retour. Mais avec le philosophe de la forêt noire, nous nous trouvons sans doute face à la quête la plus prestigieuse de notre temps avec ses éclairs géniaux et ses périls les plus redoutables. Quête qui représente une sorte de modèle supérieur des quêtes de notre aujourd'hui et des dangers qui les guettent.

On se souvient de l'obsession de Maurice Clavel dans les derniers mois de sa vie. Heidegger était pour lui le dernier des maîtres penseurs et partageait avec Nietzsche la terrible responsabilité d'un retour au sacré, qui se révélait être une trahison du spirituel, un détournement du divin. Les deux compères étaient donc les plus dangereux. Christian Chabanis dans son livre *«Dieu existe»* (1) a retranscrit ce que Clavel lui avait dit d'une de ses conversations avec Glucksmann à ce sujet. *«La mort subite de Marx dans la pensée depuis deux ans ne signifie pas un retour triomphal de Dieu et du Christ. Car il existe encore un piège plus grand, le piège antichristique même, qui est non plus d'exclure Dieu, mais de l'inclure»*. A Glucksmann qui lui rétorque : *«De quoi vous plaignez-vous avec Heidegger : Dieu a sa place dans l'être, il y a dans l'Etre un séjour du divin»*, Clavel répond : *«Vous ne vous rendez pas compte que c'est exactement la négative la plus perfide et la plus totale de Dieu ?»* Et d'annoncer une formidable offensive des paganismes, aussi bien à droite qu'à gauche. Le rationaliste Chatelet se pourléchant les babines des quadri-parties heideggeriennes, terre-ciel, mortel et divin, Deleuze déjà acquis à Nietzsche. Et l'extrême droite du Figaro-magazine. En ce sens là aussi, le cher Maurice était prophétique et il doit sourire de là haut : la conversion d'Alain de Benoist à Heidegger il la voyait inscrite dans le destin de la nouvelle droite ! *«Nous assisterons à un néopaganisme qui peut très bien nous ramener à une sorte d'hitlérisme d'eau douce, pour commencer, mais avec de beaucoup plus profondes fondations philosophiques, c'est à dire finalement beaucoup plus dangereux.»*

Il est tout de même assez caractéristique que la conversion toute fraîche de de Benoist à Heidegger coïncide avec une grande offensive antichrétienne de la nouvelle droite et d'une exaltation du «paganisme». Le thème païen n'est pas nouveau, on peut même dire qu'il est le plus essentiel d'un courant qui au fond est d'abord foncièrement religieux et constitue une sorte de secte avec son cérémonial, sa mystique et même son grand prêtre. Ce qui est nouveau, c'est que la stratégie de de Benoist l'amène à concentrer toutes ses recherches et sa propagande sur ce terrain et qu'il se déclare le plus religieux des hommes.

Dans l'histoire de «Nouvelle école», on peut distinguer trois temps forts de cette stratégie in-



par
gérard
leclerc

menace néo- païenne

(suite et fin)

tellectuelle. Tout d'abord le biologisme a été privilégié et cela a duré longtemps si l'on songe aux premiers numéros du Figaro-magazine, aux articles de Christen, aux théories sans cesse réaffirmées sur l'hérédité de l'intelligence, etc. Et puis, brusquement l'accent s'est déplacé. Selon l'aveu ingénu d'un des membres de la secte : le biologisme était devenu trop dangereux, certains parlaient même de «fourvoiement». Du coup il y eut un retour en force à la philosophie, retour assez pauvre au nominalisme d'Occam, ce qui présentait le mérite de donner à peu de frais une apparence de libéralisme à un courant sur lequel pesaient les plus noirs soupçons de totalitarisme. Pensez donc, il n'y a pas de vérité, nous sommes selon Jünger, seigneur des formes et c'est nous qui donnons un sens à un univers qui n'en a pas ! Donc tous les sens sont recevables; le vôtre, le nôtre, le leur ! Et sus au totalitarisme monothéiste tenant d'une vérité, partant d'une nouvelle morale obligatoire.

Soudain, nouveau tournant ! De Benoist se proclame heideggerien. Ce doit être une découverte récente. Il n'apparaît pas que l'auteur de *L'Etre et le temps* ait été de longue date inspirateur des «anciens» tenants du réalisme biologique. Le dernier numéro d'*Eléments* qui annonce un retour en force du paganisme, se réclame du philosophe pour contredire le christianisme dans sa volonté de mettre Dieu hors du monde ! Cela est d'autant plus intéressant que *Heidegger et la question de Dieu* a provoqué ces temps-ci des réflexions et des discussions qui ont même donné lieu à un recueil chez Grasset (2). Dans ce recueil, Jean-Luc Marion qui pourtant a plus d'indulgence et d'amitié pour le penseur allemand que son ami Clavel, entreprend une critique assez radicale de la voie heideggerienne vers le sacré. Il voit certes tout l'apport à la métaphysique d'une critique de l'ontologie et de la pente qui mène à faire de Dieu une idole. Mais Marion craint qu'Heidegger ait dessiné une autre voie aussi éloignée du Dieu tout Autre. Et de proposer la sienne propre qui pourrait partir de la notion d'un

Dieu qui se donne par pur amour, mais cela pourrait nous entraîner trop loin.

Je retiens simplement que de Benoist va rechercher chez Heidegger ce qui précisément ramène le divin du côté de l'idole que les hommes façonnent à leur goût et à leur fantaisie. Retour au vieux panthéisme, Dieu est partout ou plutôt les dieux. Et l'homme est divin lui-même. On voit également ce que Nietzsche peut apporter à une telle repaganisation. Pourtant les deux derniers maîtres penseurs, les plus dangereux selon Clavel, recèlent l'un et l'autre plus d'interrogations que de réponses. Il y a chez eux une suspension, un appel avec les périls signalés mais toujours également avec une puissance de remise en question sans égale d'un univers d'individus enfermés dans leur néant de pensée, face à une création qu'ils n'ont plus le temps de considérer comme une énigme, à force de la voir comme un objet de maîtrise technique.

L'inconvénient est qu'on gomme cette interrogation pour justifier le pouvoir de nouveaux mages qui feront appel aux forces irrationnelles pour mener les gens aux caprices de leur paranoïa. Evidemment, il ne saurait s'agir de frapper unilatéralement de discrédit toutes les recherches contemporaines qui aboutissent par exemple à secouer la chape de plomb positiviste qui a longtemps paralysé les hommes de science. Le colloque de Cordoue (3) organisé par France Culture nous a apporté là-dessus des lumières étonnantes qui sans aucun doute modifieront bientôt notre perception de l'univers physique. Ce dernier contient plus de choses que nous ne saurions l'imaginer au point de remettre en cause les frontières épistémologiques les plus assurées. Mais la raison dont les frontières propres vont se trouver élargies ne saurait perdre sans dommages extrêmes son rôle de pilote. Gare au typhon d'irrationalisme qui nous guette après des décennies de scientisme.

C'est pourquoi il importe de raison garder et surtout de prévenir sur les dangers du néopaganisme. L'entreprise actuelle consiste à faire du paganisme antique un mythe, une vision idyllique pour mieux couvrir d'opprobre le christianisme. Tout le mal viendrait des chrétiens, ces pelés, ces galeux, qui auraient détruit cette magnifique civilisation pénétrée d'humanisme et de tolérance, pacifique, éprise avant tout de beauté pour bâtir une société totalitaire dont le communisme stalinien ne fait que réaliser le rêve secret. Je n'invente rien. C'est la thèse que de Benoist, Marmin et les leurs, quelquefois épaulés par un Gilbert Comte, tentent de répandre partout : c'est ridicule, grotesque, mais ça risque de prendre. Au profit d'un retour non innocent à ce qu'Olivier Clément appelle le sacré fusionnel et dont le christianisme nous avait délivré en promouvant ce personnalisme radical qui nous a donné le meilleur de nous-mêmes.

Gérard LECLERC

(1) Christian Chabanis - *Dieu existe ? Oui* - Stock. En vente au journal prix franco 59 F.

(2) *Heidegger et la question de Dieu* - Ed Grasset. En vente au journal, prix franco 88 F.

(3) *Les actes du colloque de Cordoue* viennent d'être publiés aux éditions Stock sous le titre de *Science et Conscience*. En vente au journal, prix franco 138 F.

une régence exemplaire

L'histoire d'Anne d'Autriche telle que la retrace Claude Dulong (1) rappelle s'il en était besoin que les régences en monarchie loin d'être une faiblesse constituent un recours précieux.

Le grand public malheureusement connaît trop souvent Anne d'Autriche uniquement à travers Alexandre Dumas : Buckingham, les ferrets de diamants, les Trois Mousquetaires. Au mieux on la considère comme un être faible et malheureux, persécuté par son mari et Richelieu avant de tomber sous la coupe de Mazarin. Au pire on la considère comme une femme légère qui a tenté sous le règne de Louis XIII de trahir la France au profit de son pays d'origine, l'Espagne.

L'OPPOSANTE

Etre faible et malheureux, Anne d'Autriche l'a été certainement

sous le règne de son mari. Elle fut mariée trop précocement à un homme que ne l'aimait pas, tout en jalouxant ses amitiés et ses affections, parce que bourré de complexes. Cela ne l'incita guère à avoir du vivant de Louis XIII le souci de l'intérêt du royaume qu'elle assimilait aux affaires de ses deux ennemis, le Roi et le Cardinal. Il est certain et Claude Dulong le reconnaît qu'elle cultiva une amitié amoureuse avec Buckingham qui faillit bien ne pas rester platonique au moment même où l'Angleterre alliée aux protestants de La Rochelle était notre ennemie.

Il est certain aussi qu'elle n'a jamais admis, avant 1643, la guer-

re avec l'Espagne et l'Autriche -les deux branches des Habsbourg- déclarée en 1636 et qu'à ce moment elle échangea une correspondance répréhensible avec la cour de Madrid. Cela la mit à deux doigts de la répudiation d'autant que Louis XIII lui reprochait, après plusieurs grossesses interrompues par des fausses couches accidentelles, de ne pas parvenir à être mère.

LA MERE

Le miracle survint en 1638 avec la naissance de Louis Dieudonné -le futur Louis XIV- qui la revalorisa. Cinq ans plus tard Louis XIII mourait, suivant Richelieu dans la tombe à quelques mois d'intervalle. Anne d'Autriche fit casser par le Parlement de Paris le testament qui limitait ses pouvoirs de régente. Allait-elle chasser du Conseil toutes les créatures de Richelieu et gouverner avec les Grands -ou les Importants comme on disait à l'époque- plus ou moins acoquinés avec l'Espagne ? Elle n'en fit rien. Car poussée par le souci maternel elle chercha à préserver le trône fragile de son fils.

Comme le dit admirablement Claude Dulong «Il s'agit (...) d'un début de métamorphose à vrai dire bouleversant. Anne d'Autriche après vingt ans d'opposition et même de trahisons, commençait à se sentir responsable de la France, la fonction saisissait la femme».

LA REGENTE

Elle continua donc contre son propre frère Philippe IV, roi d'Espagne, la politique de ce Richelieu tant détesté. On objectera qu'Anne d'Autriche n'aurait rien pu sans Mazarin. Certes, mais la réciproque est également vraie. Car Mazarin avait été mis en selle par Richelieu et c'est Anne d'Autriche qui, contre vents et marées et à la surprise générale le maintint en poste car elle avait compris que lui seul pourrait assurer la continuité de la politique française. Et cette décision ne peut s'expliquer par la passion amoureuse qui survint entre les deux personnages quelques années après seulement. Cette alliance entre la Reine et le Cardinal venu d'Italie dura dix-huit ans, jusqu'à la mort de Ma-

zarin. Malgré la colère des Grands. Malgré la Fronde des Parlementaires qui éclata en 1648, bientôt relayée par les princes du sang et les grands seigneurs démagogues qui soulevaient le peuple de Paris. Quand Mazarin fut contraint de s'éloigner de France de 1649 à 1653, Anne d'Autriche continua à le laisser gouverner par Fouquet, Le Tellier et Colbert interposés. Elle accepta d'endosser une politique de guerre impopulaire de par les charges financières qu'elle entraînait car cela était la condition sine qua non de la survie de la nation française face à la menace de l'encerclement Habsbourg. Cela nous valut les traités de Westphalie en 1648 qui consacraient le morcellement de l'Allemagne et cessaient d'en faire un danger pour un siècle et demi.

Mais ce rigorisme d'Anne d'Autriche qui la conduisait à imposer momentanément de durs sacrifices au peuple français n'excluait pas chez elle la charité. Par des dons personnels. Par l'aide efficace apportée à «Monsieur Vincent», notre Saint Vincent de Paul.

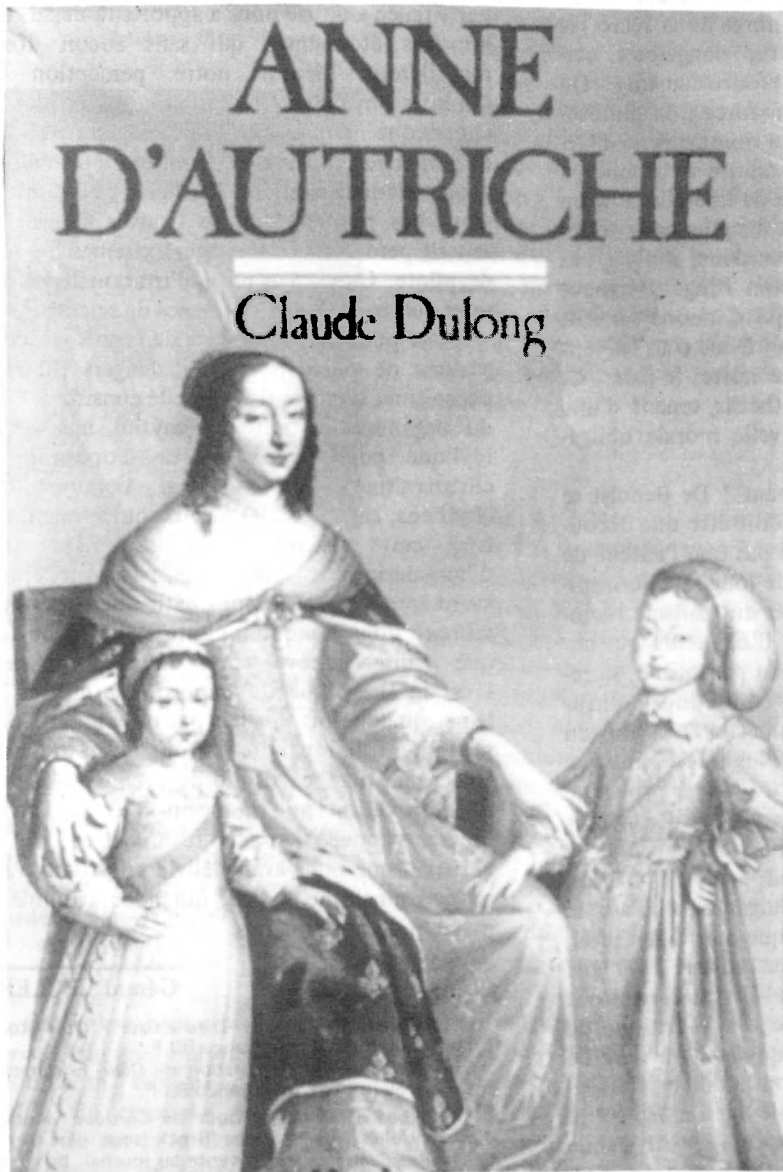
LES CARIATIDES DU TRONE

Au total Anne d'Autriche a bien mérité l'appellation de «cariatide du trône» que Philippe Erlanger décerne à trois des quatre reines-mères régentes qu'a eu la France, Blanche de Castille, Catherine de Medicis et l'héroïne de la Fronde, l'exception -sinistre- qui confirme la règle étant Marie de Medicis. Comme quoi la régence doit toujours être confiée à une mère, ou -comme ce fut le cas avec Anne de Baujeu- à une sœur aînée du roi mineur. Car les femmes se montrent aussi capables de gouverner que les hommes. Car elles ne sont pas successibles au trône et donc non soumises à la tentation shakespearienne de supprimer le jeune roi pour accaparer le pouvoir.

Arnaud FABRE

(1) Claude Dulong -Anne d'Autriche- Hachette. En vente au journal prix franco 84 F.

P.S. Un seul reproche à faire à Claude Dulong : succombant au péché mignon de tous les biographes elle a tendance à dénigrer les adversaires de la reine qu'elle étudie, à commencer par Louis XIII. Le lecteur pourra «faire une moyenne» en se reportant au «Louis XIII» de Pierre Chevallier qui viennent de rééditer en format de poche les éditions Marabout et surtout au déjà ancien mais excellent «La France de Louis XIII et de Richelieu» de Victor-Louis Tapié qui vient de ressortir dans la collection «Champs» de Flammarion.



ayez pitié de moi !

Dans cette rubrique, tous les quinze jours, m'échoit la tâche de vous parler du mouvement, de ses objectifs et de ses réalisations afin de faire participer tous nos lecteurs à cet effort collectif que représente la diffusion des idées royalistes aujourd'hui.

Et tous les quinze jours, j'ai un peu l'impression -et vous aussi sans doute !- de me répéter, de raconter toujours la même chose, de revenir d'une manière lancinante sur des sujets déjà abordés. C'est vrai, mais c'est inévitable tant que les objectifs prioritaires que nous nous sommes fixés ne sont pas atteints.

Que nous le voulions ou non, cette année est marquée par l'élection présidentielle d'avril 81, et c'est par la candidature de Bertrand Renouvin et par elle seule, que nous pouvons espérer que no-

tre propagande passe, soit entendue et efficace. Nous devons, pour l'instant, n'avoir donc comme seul souci que celui de rendre cette candidature possible, c'est à dire constituer un «trésor de guerre» et collecter les signatures de maires afin d'obtenir les 500 «parains» nécessaires pour que la candidature soit reconnue.

La souscription. But à atteindre : 50.000 F avant Noël. Après un petit ralentissement il y a quinze jours il semble que ce soit reparti. Mais l'effort ne doit pas se relâcher et tous les retardataires sont invités d'une manière pressante à faire parvenir leurs dons au CCP Royaliste 18 104 06 N Paris en précisant «pour Arsenal 81».

La collecte des signatures. But à atteindre : récolter 500 signatures de maires avant février. Ce

qui a été réussi par Arlette Laguiller ou par le P.S.U. doit l'être aussi par nous. C'est possible à la condition que parallèlement à nos fédérations (en tête du palmarès des résultats : 1/ Normandie, 2/ Nord, 3/ Région parisienne) les lecteurs isolés s'y mettent aussi.

Comment nous aider ? D'abord il est possible que vous connaissiez parmi vos parents ou amis, des maires auprès desquels une démarche de votre part aurait des chances de succès. Ensuite il s'agit de contacter systématiquement par téléphone ou par visite tous les maires dans une zone géographique donnée. Nous vous faciliterons la tâche en vous fournissant une liste de maires à contacter en priorité, un «argumentaire» afin de vous faciliter la visite, une présentation de Bertrand Renouvin, sa «lettre ouverte aux Maires de

France», ainsi, bien sûr, que les formulaires pour la signature.

Indiquez nous ce que vous pouvez faire pour nous aider, nous vous enverrons, par retour, les papiers nécessaires et tous les conseils voulus.

Ayez pitié de moi ! Tant que ces objectifs prioritaires ne seront pas atteints, je serai obligé d'enfoncer le clou tous les quinze jours et ce n'est pas très drôle ni pour vous, ni pour moi ! Alors, aidez moi à changer de disque...

Yvan AUMONT

Fédération de Paris.

La fédération organise un grand week-end de recherche de parrainages pour les présidentielles, le **samedi 13 et le dimanche 14 décembre**, en direction de l'Aisne. Samedi soir veillée dans une ferme près de Château-Thierry. Nous avons encore besoin de nombreuses voitures et de nombreux coéquipiers pour compléter les équipes. Inscrivez-vous.

■ MERCREDIS DE LA NAR

Tous les mercredis, conférence-débat à 20 h dans les locaux du journal.

Mercredi 3 novembre : Conférence-débat avec **Gérard Leclerc** sur le thème : «Qu'est-ce que la culture ?».

Nos amis ont pu entendre Gérard Leclerc s'exprimer sur France-Culture dans l'émission «Agora», le mardi 25 novembre.

Mercredi 10 décembre : conférence de **Bertrand Renouvin** : «Critique de l'économie politique».

Le 26 novembre dernier, Bertrand Renouvin a enregistré une émission sur le thème «L'économie a-t-elle pris le pouvoir ?», avec G-H de Radkowski. Cette émission doit être diffusée sur France-Culture dans le cadre de la série «Dialogues», chaque mardi de 20 h à 21 h 15. (probablement, le mardi 2 décembre).

■ Mercredi 17 décembre : conférence de **PHILIPPE ROBRIEUX**, historien, ancien responsable de l'Union des Etudiants Communistes, sur le thème : «D'où vient le Parti Communiste ?»

*entrée libre
buffet froid à 22 h (10 F)*

■ ROYALISTE-CAHIERS-TRI-MESTRIELS

Nos abonnés savent qu'un supplément trimestriel paraît sous forme d'une revue de 56 pages (21/15 cm). Le numéro en cours de diffusion porte sur l'«économie sauvage», le prochain (N°10) est prévu pour début décembre.

Commande : 13 F l'ex. franco. Abonnement 4 numéros : 35 F, soutien 50 F. CCP Royaliste.

■ ROYALISTE-UNIVERSITÉ

Le numéro 14 paru le 1er novembre est maintenant épuisé. Pour nous permettre d'ajuster le tirage du prochain numéro qui paraîtra au cours du mois de décembre nous vous demandons de bien vouloir passer vos commandes dès aujourd'hui.

Royaliste-Université numéro 15 (12 pages, composé, illustré) : 10 exemplaires : 15 F; 20 ex. : 30 F; 30 ex. : 40 F (CCP Royaliste 18 104 06 N Paris).

Il est d'autre part temps de nous faire parvenir les échos concernant la vie des facs et des lycées et vos comptes-rendus d'activités. Collectif des jeunes royalistes, 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris.

■ SERVICE «LIBRAIRIE»

Dans nos locaux (17, rue des Petits-champs - Paris 1er - 4e étage) fonctionne le «service librairie». Des centaines de titres sont là à votre disposition, aux mêmes prix que dans n'importe quelle librairie. Nous pouvons vous procurer -dans les 8 jours- tout livre actuellement disponible chez les éditeurs. Nous diffusons également un certain nombre d'ouvrages en exclusivité. Ajoutons à cela «les soldats de plomb de la Vendée militaire» et divers articles royalistes.

Pensez à faire appel à notre «service librairie» pour vos cadeaux de Noël. Passez nous voir. Vous nous rendrez service en vous rendant service !

Ouvert tous les jours de 10 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h 30.

bulletin d'abonnement

Je souscris un abonnement d'essai de trois mois (30 F), 6 mois (55 F), un an (95 F), de soutien (200 F) *

(*) Encadrez la formule de votre choix.

NOM : Prénom :

Adresse :

Profession : Date de naissance :

ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs 75001 PARIS - C.C.P. ROYALISTE 18 104 06 N Paris

M. Alain Peyrefitte, Garde des Sceaux, défend-t-il vraiment l'honneur de la Justice en demandant que *Le Monde* soit poursuivi devant les tribunaux ? M. Alain Peyrefitte est-il lui-même un homme juste, fondé à prendre la défense des institutions qu'il prétend servir ? L'Etat dont il est un des plus hauts personnages est-il le garant de la justice et de la liberté sans lesquelles aucun pouvoir ne peut être respecté ?

A ces trois questions graves, force est de répondre par la négative.

Non, M. Alain Peyrefitte ne défend pas, dans cette affaire, une magistrature qui aurait été discréditée. Sinon, le Syndicat de la magistrature n'aurait pas publiquement dénoncé l'initiative du Garde des Sceaux comme «une manipulation et une imposture»; sinon, M. Braunschweig, ancien président de l'Union Syndicale de la magistrature, n'aurait pas tenu à préciser que les plaintes adressées à M. Peyrefitte en 1977 portaient autant sur les attaques lancées contre les magistrats que sur «les actes d'ingérence gouvernementale qui (les) mettent souvent dans une position difficile». Ce n'est donc pas Philippe Boucher qui porte atteinte à «l'autorité de la Justice et à son indépendance», selon les termes de l'article 226 du code pénal, mais bien le Garde des Sceaux lui-même qui, en outre, ment, au moins par omission, lorsqu'il utilise des citations tronquées de M. Braunschweig pour défendre sa thèse.

REGLEMENT DE COMPTES

Non, M. Alain Peyrefitte ne défend pas la justice. Il tente d'intimider un journal qui gêne le Pouvoir parce qu'il est trop critique, trop puissant, trop indépendant à son goût. M. Peyrefitte ne veut pas que la justice soit rendue, mais que des comptes soient réglés. Il n'agit pas en Ministre de la Justice mais en partisan -ou en courtisan- lui que Robert Boulin disait, dans sa dernière lettre, «plus préoccupé de sa carrière que du bon fonctionnement de la justice».

Ce bon fonctionnement de la Justice, c'est *Le Monde* qui en manifeste le souci, lorsqu'il dénonce l'extradition de Klaus Croissant et de Simon Malley, ou encore l'étrange arrestation de Roger Delpey. Et c'est l'idée même de justice que *Le Monde* a défendue lorsqu'il a donné une importance méritée à l'affaire des diamants, à l'affaire de Broglie-Poniatowski, à l'affaire Boulin dans laquelle le Garde des Sceaux a été personnellement mis en cause. M. Alain Peyrefitte a-t-il



par
bertrand
renouvin

liberté : les années noires

été, dans cette opération de destruction du Ministre du Travail, indifférent ou complice ? Ni les mauvaises explications qu'il a données (1), ni l'oubli dans lequel est tombé la lettre de Robert Boulin, ne peuvent laver le Ministre de la Justice de terribles soupçons. Il se trouve d'autant moins fondé, aujourd'hui, à se faire le défenseur d'une vertu qui lui semble étrangère.

Non, M. Alain Peyrefitte n'est pas un homme juste, mais l'exécuteur des vengeances d'un clan qui veut jouir, en toute impunité, des privilèges et des profits que l'exercice du pouvoir lui assure : nul, M. Peyrefitte devrait le savoir, ne peut être à la fois juge et partie, répondre à la fois à l'exigence commune de justice et protéger ceux qui détournent ou violent les lois. Dès lors c'est l'Etat qui devient méprisable, incapable qu'il est d'assurer la justice, et dangereux puisqu'il s'acharne à détruire les libertés qu'il devrait protéger.

CYNISME

Méprisable en effet, et pas seulement contestable, parce que nous assistons depuis trop longtemps aux manœuvres bas-

ses, aux mensonges et aux illégalités des hommes qui ont reçu mission de gouverner.

Ces hommes sont sans honneur. Ainsi Robert Galley décrivant comme de «pseudo-événements» les massacres de Bangui et ne démissionnant pas après qu'ils eussent été révélés. Ainsi Alain Peyrefitte ordonnant ou laissant ordonner que les pièces mettant en cause le Président de la République ne puissent être citées lors du procès de Roger Delpey. Ainsi Christian Bonnet affirmant que ni les autorités policières ni le Ministre de l'Intérieur n'étaient au courant du projet d'assassinat de Jean de Broglie; contre-vérités qui n'inciteront pas M. Bonnet -il avait pourtant engagé son honneur- à démissionner. Ainsi le Président de la République en personne est compromis dans une affaire qui met en cause son honnêteté et la dignité de l'Etat.

Ces hommes sont méprisables, et ils sont dangereux. D'abord parce qu'il est inquiétant de savoir la justice et la liberté entre des mains aussi peu scrupuleuses. Mais surtout parce qu'ils manifestent publiquement un tel cynisme que nous pouvons être sûr qu'ils ne reculeront devant rien. Des protestations s'élèvent contre des scandales évidents ? Ils répondent qu'il y a pas d'affaire des diamants, ni d'affaire Boulin, ni d'affaire Poniatowski. Certains s'indignent du retrait de certaines pièces dans l'affaire Delpey ? Ils font publier que c'est tout à fait normal. Quant aux réactions suscitées par les poursuites intentées contre *Le Monde*

les poursuites intentées contre *Le Monde*, elles n'ont, selon M. Peyrefitte, aucun intérêt : il s'agit d'une «affaire banale» qui sera bientôt oubliée.

Laisser dire, laisser pourrir, telle doit être la maxime préférée de Giscard et de ses commis. Tactique efficace, mais utilisable seulement par des gens qui ne croient en rien : ni en l'Etat qu'ils sont censés servir, ni en leur pays qu'ils prétendent incarner, ni en la justice qu'ils doivent rendre, ni en la liberté qu'ils doivent assurer. Ils n'ont d'autres passions que celle de la puissance, d'autre culte que celui de l'argent. Intelligents, mais nihilistes, distingués, mais secrètement violents, ils règnent par la manipulation, le mensonge et l'imposture. Sauvons-nous, dans six mois, nous en débarrasser ?

Bertrand RENUVIN

(1) Voir notre entretien avec Philippe Boucher : *Royaliste* numéro 303.